Syndicat d'entreprise C.G.T. du Musée d'Orsay (S.M.O.)
Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
Tél : 01 40 49 48 60 – 43 01 courriel : cgt@musee-orsay.fr
Paris, le 25 septembre 2009.

Un pressant besoin d'argent au musée d'Orsay

Bling bling ! aujourd'hui, la CGT vous parle chiffres.
Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous portons à votre connaissance des coûts (arrondis au nombre entier le plus proche) qui n'ont rien de confidentiels, mais auxquels l'administration préfère ne pas donner trop de publicité.

Les finances du musée sont en ce moment sous haute tension :
- une troisième décision modificative du budget 2009, avec blocage des sommes non engagées en septembre suite à de sévères conférences d'arbitrages (restreintes aux seuls chefs de service) ;
- une consultation d'urgence du Conseil d'administration pour un prélèvement par anticipation de près de **1 million €** sur le fonds de roulement, en crédits fléchés ;
- un trou de **3 millions €** (ou + ?) dans le budget prévisionnel 2010.

La valse des millions

Près de **7 millions €** pour l'opération 5e étage + médian Lille (CA 15/06/09), "*intégralement autofinancé par le mécénat*" assure la direction. Rien n'est moins sûr.
(notons que la récolte de fonds par l'organisation d'une tournée internationale des chefs-d'oeuvre d'Orsay digne d'une rock star, mobilise quantité d'agents et entraîne divers frais importants imputés sur le budget de fonctionnement du musée. On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs, c'est entendu.)

Fin 2008, le président annonçait des recettes prévisionnelles de mécénat "*de 7 à 10 millions €*" (PV CA 24/11/08, p. 3) Quatre mois plus tard, les prévisions dégringolent à environ 5 millions € (de 2010 à 2012) et l'administrateur général annonce "*le prélèvement de **8 millions €** sur le fonds de roulement*."
(Procès verbal du Conseil d'administration du 16/03/09, p. 16)

Le fonds de roulement, ce sont les réserves en cas de coup dur, la cagnotte.
De 24 millions € en 2007 – soit un an de fonctionnement -, il devrait tomber à : 7 millions € en 2012 (tableau prévisionnel, CA 15/06/09).
Il y a un an, un membre nommé du CA prévenait déjà :
"*Les fonds de réserve s'épuisent. Je ressens un péril financier*." (PV CA 24/11/08, p. 12)
Pourquoi ne pas solliciter plutôt Bercy dans le cadre du plan de relance ?

Des économies sur les emplois et les rémunérations

Depuis début 2009, les prélèvements sur le fonds de roulement n'ont été « que » de **4 millions €** « *grâce à une baisse des emplois de 1,2 millions €* » ; « *la rémunération des personnels est sous-consommée* » (PV CA 16/03/09, p. 13)
Là encore, un membre nommé du CA s'étonnait de cette décroissance, et demandait des informations sur l'évolution de la rémunération moyenne des personnels - sans obtenir de réponse, apparemment. (PV CA 24/11/08, p. 12) .../...

Et ce n'est qu'un début car quel chantier de cette envergure ne génère pas de dépassements, de surcouts, de surprises, d'imprévus et de péripéties diverses qui alourdissent la facture ?
Alors que la poursuite de la crise économique en 2010 est une *quasi* certitude, le musée partiellement ouvert aura peu de latitude pour renflouer ses caisses.

En plus, la subvention d'État va probablement diminuer de
500 000 € en 2010, puisque le musée se débrouille si bien pour s'autofinancer.
L'administrateur général se félicitait en séance que le musée ait « *largement dépassé sa cible en atteignant 56% d'autofinancement (CAF), fixée à 45 % au contrat de performance*. » (PV CA 16/03/09, p. 15)
56 % de CAF en 2008, c'était déjà le cas en 2007 à l'unité près (56 %).

Pour quelques millions de plus

14 millions €, ce devrait être le coût total de l'opération Pavillon amont et Tympan est assurée par l'EMOC.
10 millions €, c'est la subvention d'investissement du ministère de la Culture et de la Communication pour cette opération
(versés de 2005 à 2011 et mis en réserve sur crédits fléchés).

4 millions €, c'est la part qui reste aujourd'hui à la charge du musée d'Orsay sur ses ressources propres. Pour mémoire, en 2006, le musée a versé 500 000 € à l'EMOC.

Enfin, le Café de l'Horloge, une broutille : **1,2 million €**. « *Entièrement à la charge de la société ELIOR* » garantit l'administration aux personnels réunis à l'auditorium (15 et 16/09/09). Vrai, pour ce qui concerne l'aménagement intérieur ; mais le gros oeuvre, lui, est à la charge du musée d'Orsay (autour de 800.000 € ?)

Missions possibles

Le CA du 15/06/2009 a voté le relèvement du plafond des frais de mission à l'étranger. Les pourcentages maximaux sont augmentés (aux frais réels) pour les missions à l'étranger, avec effet rétroactif au 01/01/2009 !!!
(Article 21 : « Les délibérations deviennent exécutoires de plein droit quinze jours après leur réception par le ministre chargé de la culture. »)
Dans quels cas ? Selon quels critères ? Eh bien, en fonction de « *cas exceptionnels* », de « *situations particulières* », ou de « *l'intérêt du service* » (article 7 du décret 2006-781). Ces dérogations exceptionnelles sont fixées « *pour une durée limitée* » par le CA dit le décret. Trois ans, en effet, c'est limité.
Tout cela reste d'un flou très impressionniste... et ne concerne que les niveaux 2, 3 et 4 (/4).

La note de présentation au CA évite soigneusement de citer l'article 9 du décret, qui précise que « *le service qui autorise le déplacement choisit le moyen de transport au tarif le moins onéreux et, lorsque l'intérêt du service l'exige, le plus adapté à la nature du déplacement*. »
Respect pour le Mahatma Gandhi qui, quand on lui demandait pourquoi, en Inde, il voyageait en 3e classe, répondait : « *Parce qu'il n'y a pas de 4e classe*. »

Conclusion : mieux vaut finalement pour les finances du musée que la gouvernance soit en mission (160 000 € en 2008) plutôt qu'au musée (**207 000** € de réceptions en 2008 ! - cocktails et surtout dîners assis). Un record !